



## Pour un digne accueil des élèves allophones dans l'académie de Toulouse.

Les dispositifs UPE2A (Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones Arrivants) étant de moins en moins nombreux, ces enfants sont de plus en plus souvent accueillis dans des classes ordinaires à temps plein. Sans aucune adaptation de la scolarité permettant un apprentissage accéléré du français par des enseignant-es spécialisé-es, formé-es à cette mission, leur réussite scolaire est très fortement compromise.

Le CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des Enfants Allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus des familles itinérantes et de Voyageurs), fait face à un cruel manque de moyens, et ne peut donc pas accompagner ces familles de manière satisfaisante.

Jusqu'en décembre 2018, les écoles toulousaines bénéficiaient d'interprètes afin de communiquer avec les familles (notamment pour des réunions capitales pour la scolarité comme des équipes éducatives ou des équipes de suivi), par l'intermédiaire du CARMi (Centre d'Assistance et de Ressources en Médiation et Interprétariat), dont les subventions provenaient en partie de la mairie de Toulouse.

Le 14 décembre 2018, le CARMi a été officiellement liquidé et ses interprètes licencié-es.

La mairie de Toulouse, sollicitée par des établissements scolaires afin d'avoir des explications et d'obtenir une solution rapide, a affirmé que les subventions n'avaient pas baissé, mais qu'elle ne pouvait pas faire grand chose pour l'instant. Elle rappelle (à juste titre), que la Direction de l'Éducation de la mairie n'a pas à financer ce service.

Plusieurs Inspecteurs-trices de l'Éducation Nationale ainsi que la Directrice Académique ont été alerté-es afin de régler cette situation désastreuse, mais à ce jour, aucune mesure concrète n'a été prise. Le Défenseur des droits a été saisi.

*« Dans les quartiers REP+ (Réseau d'Éducation Prioritaire renforcé), près d'un parent sur 10 ne maîtrise pas la langue française correctement. [...] La difficulté à communiquer limite la capacité de la communauté éducative à entrer en contact avec ces parents et ne permet pas aux parents de s'investir dans la réussite scolaire de leurs enfants. »* Peut-on lire sur le site internet [www.modernisation.gouv.fr](http://www.modernisation.gouv.fr)

Et sur le site internet de l'Éducation Nationale : *« Il est de la responsabilité de chacun des représentants de l'institution scolaire de mettre en place les conditions qui facilitent aux parents les démarches d'accès à l'école et leur implication dans la scolarité de leur enfant, condition de sa réussite. »*

Étant donné les moyens de plus en plus dérisoires accordés à la scolarité des enfants allophones (de plus en plus nombreux sur l'académie), et malgré l'implication et le professionnalisme des personnels de l'éducation, ainsi que la bonne volonté des familles, l'école en tant qu'institution, produit, par ses manquements, l'échec scolaire de ces enfants, et dès lors, sabote leur épanouissement et leur bonne intégration dans la société française.

